

SE CONCERTER POUR...

Maintenir et développer l'activité économique agricole dans les territoires



Restauration collective biologique et relocalisation des approvisionnements

Commune de Barjac

1500 habitants

Région Languedoc-Roussillon
Gard 30

Contact :

ADEAR du Gard (Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural)

Association Terre de Liens

Séverine PELLERIN
06 01 12 03 53

Mairie de Barjac

04 66 24 50 09

Terre de Liens accompagne des porteurs de projets agricoles et des groupes de citoyens mobilisés autour de projets liés à l'accès à la terre. Il y a quelques mois, à la demande de la commune de Barjac, Terre de Liens a fait l'achat d'un domaine agricole de 120 hectares, la « Grange des Prés » pour permettre l'installation d'agriculteurs en production biologique qui approvisionneront le marché local et notamment le restaurant scolaire (250 repas quotidiens).

La mise en place d'un travail collectif entre les locataires de la Foncière est un enjeu majeur du projet qui mobilise les acteurs du monde agricole. Au préalable, la commune a déjà réalisé depuis trois ans l'approvisionnement en produits biologiques de son restaurant scolaire en collaboration des usagers, agriculteurs locaux et le personnel municipal.

Objet de la concertation

Accompagner le passage en bio de la cantine.

Valider la faisabilité du projet collectif pour le domaine de la Grange des prés.

Enjeux, objectifs, place de l'agriculture

- Approvisionner en produits bio et locaux la cantine scolaire de Barjac.
- Dynamiser le tissu local grâce à l'installation de nouvelles familles d'agriculteurs.
- Impliquer les habitants dans le devenir de leur territoire.
- Réussir l'intégration des nouveaux agriculteurs et la création d'un lieu de formation agricole.
- Co-construire le projet avec les porteurs de projets, la commune et la société civile.
- Associer les collectivités locales à ce projet de développement local

Valeur ajoutée de la concertation

- Améliore la connaissance du milieu agricole local (potentiel, freins) grâce à la consultation des partenaires de terrain (Civam bio, Safer, Chambre d'Agriculture, experts, centre de formation...).
- Permet la construction d'un projet partagé entre les porteurs de projet, la commune et la profession agricole.
- Situe le projet dans un contexte local grâce à l'expression des besoins du territoire.
- Sensibilise la population locale au problème de l'accès au foncier et favorise l'acceptation du projet.
- Favorise l'appropriation et l'implication dans le projet des habitants.

Facteurs de réussite Freins

FACTEURS DE REUSSITE

- Une volonté politique forte (maire/Safer).
- Une implication des partenaires techniques : Safer/ Chambre d'Agriculture /Civam bio/Adearg.
- Un appui des collectivités locales (Conseil Général, Conseil Régional, Pays).
- Un soutien financier de fondations (Fondation de France) et d'association (Biocoop, La Nef).
- Appui méthodologique et expertise du cabinet de dialogue territorial « Geyser ».

FREINS

- Pas de groupe local ni de candidats pré-existants au projet.
- Le caractère expérimental du projet en termes de partenariat TDL/Safer/commune/Chambre d'Agriculture...
- Des agriculteurs voisins du domaine candidats à l'achat des terres qui ne souhaitent pas intégrer le projet.

Le jeu des acteurs

- **La Foncière Terre de Liens** est propriétaire du domaine et souhaite louer à des jeunes agriculteurs.
- **L'association Terre de Liens** pilote le projet d'installation.
- **Un maire** volontariste en faveur de l'agriculture biologique et l'installation agricole.
- **Une commune** sensibilisée à l'enjeu de l'agriculture biologique.
- **Un comité technique Safer** qui répond aux besoins exprimés par une commune.
- **Des partenaires techniques** mobilisés (Chambre d'Agriculture, Adearg, Civam bio).

Organisation des acteurs

- Le **comité d'engagement** de la Foncière Terre de Liens représente le propriétaire.
- Le **comité de suivi** (mairie, Terre de Liens, Chambre d'Agriculture, Civambio, Adearg) étudie les projets agricoles pour la Grange des Prés et les sélectionne.
- Le **comité technique Safer** valide l'attribution des baux aux candidats.
- Le **comité de pilotage** rassemble les partenaires techniques et institutionnels et définit les orientations pour le projet.
- un **groupe local de citoyens** sera force de proposition et orientera les choix du domaine.

Processus de la concertation

Plusieurs niveaux :

- Auprès des partenaires techniques : au sein du comité de suivi, lors de rencontres sur le terrain
- Auprès des collectivités locales et partenaires institutionnels : rencontre d'élus pour échanger sur le projet et les besoins du territoire.
- Auprès des habitants : organisation de moments conviviaux, présence sur les stands, réunions d'information

ETAPES

1. Le passage en bio de la cantine : consultation réalisée par la commune via des réunions avec les agriculteurs, les cuisiniers et les parents d'élèves ...

2. La construction du projet :

- concertation avec la Safer, le Civam bio, l'Adearg et la Chambre d'Agriculture du Gard pour valider le choix des projets agricoles
- consultation des collectivités locales et des partenaires institutionnels sur le devenir du bâtiment en lien avec les besoins du territoire.
- définition du projet avec les porteurs de projets pour l'organisation du fonctionnement individuel et collectif du lieu (partage de l'espace, mutualisation).
- mobilisation d'un groupe local de citoyens pour assurer le suivi et le soutien au projet d'installation



RESULTATS ET IMPACTS SUR LA GESTION DE L'ESPACE



Objectif(s) réalisé(s) ? Impact sur la question « agriculture et gestion de l'espace ».

- Mobilisation d'un groupe local de citoyens qui soutient le projet de Terre de Liens à la Grange des Prés.
- Solidarité dans l'accueil des nouveaux agriculteurs.
- Equilibre global du projet collectif grâce à une sélection pertinente et partagée des candidats.
- Encourager les conversions sur le territoire en sensibilisant les agriculteurs locaux.

Autres Partenaires

Chambres d'Agriculture de la Manche et du Calvados
Conseil Régional de Basse-Normandie
Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de la
Manche
Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
AFIP Normandie (Association normande de Formation et
d'Information des Paysans et des ruraux)
CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands)